



## Prélèvement bancaire sans autorisation signée

Par **aura\_old**, le **07/10/2007** à **17:22**

La banque peut-elle effectuer un prélèvement bancaire sans autorisation signée de ma part ? En effet, un contrat de prévoyance santé m'a été adressé par une compagnie et je ne désire pas y adhérer. Mais le premier prélèvement bancaire a été débité sur mon compte. Je n'ai signé ni contrat, ni autorisation. Quels sont mes recours ?  
Par avance merci,